

Faveur signalée, obtenue par l'intercession de sainte Anne. Reconnaissance à cette grande sainte, F. M. Atteinte d'une maladie grave que les médecins ne purent connaître et qui me tint en langueur pendant une année, j'eus recours à la bonne sainte Anne et me promit de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Après plusieurs neuvaines à cette mère des affligées et trois pèlerinages à son sanctuaire, j'ai enfin obtenu une guérison complète. Gloire et reconnaissance à cette grande thaumaturge. Une abonnée, Rimouski.—Guérison d'une maladie de cœur et d'un mal d'yeux après une neuvaine faite en l'honneur de sainte Anne. M. C., Maria, comté de Bonaventure.—Deux faveurs signalées : éloignement d'une mauvaise occasion et passion de l'ivrognerie vaincue, obtenus après trois grand'messes chantées en l'honneur de sainte Anne. Dme J. R., Fall-River, Mass.—Mon mari a été guéri d'une maladie grave après avoir promis de faire publier cette faveur insigne dans le *Messenger*. Amour et reconnaissance à sainte Anne. Dme J. St-P., Cap Chat.—Guérison de mon enfant après une neuvaine à la bienheureuse Mère de la Vierge Marie, Dme J. C., Rimouski.

Grâce soit rendu à la Bonne Ste Anne ! nous lui devons une dette immense de gratitude, et nous sommes heureuses d'en acquitter une partie, dans l'espérance que ce témoignage de notre part lui sera agréable et lui gagnera de nouveaux cœurs.

Nous l'avouons avec bonheur : depuis que dans notre cercle nous invoquons Ste Anne, le succès de nos entreprises est assuré : aussi la Puissante Patronne de notre chère province est-elle devenue notre confidente la plus intime !

Deux protégés de la Bonne Ste Anne.
Montréal, 9 août 1885.

E. R.
A. C.